

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Amtico Universal 2 Part Adhesive

Component B

UNIB-MS-20211220-03-FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Amtico Universal 2 Part Adhesive
Numéro du produit	U2P-6
Synonymes; marques commerciales	P-MDI, MDI
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457014-47-0000
UFI No.:	1WH5-F0KS-M006-4V7Q
Numéro CAS	101-68-8
Numéro index UE	615-005-00-9
Numéro CE	202-966-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Adhésif.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	The Amtico Company Ltd Kingfield Road Coventry CV6 5AA United Kingdom T: +44 (0) 2476 861 400 E: technical.support@amtico.com www.amtico.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA number INRS)
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Non Classé

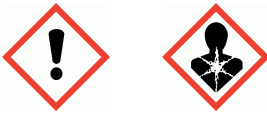
Santé humaine	Contient un isocyanate non-volatile. Chauffer peut générer des vapeurs qui irritent le système respiratoire. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
---------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	202-966-0
-----------	-----------

U2P Component B

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
RCH004a Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.
RCH004b Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
RCH004c Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

Contient

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

U2P Component B

Mentions de mise en garde supplémentaires

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE		60-100%
Numéro CAS: 101-68-8	Numéro CE: 202-966-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457014-47
Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Eloigner la personne touchée de la source de contamination.

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

U2P Component B

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Inconnu.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

U2P Component B

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Les opérations de pulvérisation sont permises uniquement dans des systèmes clos ou cabines de pulvérisation avec une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,01 ppm 0,1 mg/m³

Valeur limite court terme: VLEP 0,02 ppm 0,2 mg/m³ 5 min

C2, AR

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

AR = Risque d'allergie respiratoire.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE (CAS: 101-68-8)

U2P Component B

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.1 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 28.7 mg/cm²
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 25 mg/kg bw/day
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 50 mg/kg bw/day
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg bw/day
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 17.2 mg/cm²
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.05 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.025 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.025 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.05 mg/m³

PNEC

- eau de mer; 0.1 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
 - eau douce; 1 mg/l
 - Sol; 1 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Se laver les mains après l'usage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: ABEK2-P3 Filtre à particules, type P3.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Marron.
Odeur	Odeur de renfermé (moisi).
Seuil olfactif	Non disponible.

U2P Component B

pH	Non disponible.
Point de fusion	<10°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	330°C @ mbar
Point d'éclair	>200°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	slow
Facteur d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Autre inflammabilité	Non disponible.
Pression de vapeur	0.01 Pa @ °C
Densité de vapeur	8.5
Densité relative	1.24 @ 20°C
Densité apparente	Non disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. Durcit au contact de l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	>600°C
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	90-130 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	Non disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Non disponible.
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Autres informations	Aucune information requise.
Indice de réfraction	Non disponible.
Taille de particules	Non disponible.
Poids moléculaire	Non disponible.
Volatilité	Non disponible.
Concentration de saturation	Non disponible.
Température critique	Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

U2P Component B

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcira en une masse solide au contact de l'eau et de l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable. Peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec l'eau.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Moyennement irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Sensibilisant.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Substance cancérogène suspectée sur la base de preuves limitées.

Organe cible pour la cancérogénicité

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Changements morphologiques potentiellement réversibles, mais qui s'accompagnent d'un dysfonctionnement marqué et clairement démontré des organes.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Ingestion

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

U2P Component B

Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit contient de petites quantités d'isocyanates. Peut provoquer une allergie respiratoire. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.
Voie d'exposition	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
Symptômes	Irritation des yeux et des muqueuses. Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Considérations médicales	Maladies respiratoires chroniques et syndrome obstructif.

Informations toxicologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 10 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 9 400,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 9 400,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 1,5

Espèces Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: > 1000 mg/l, Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: >500 mg/l, Daphnia magna

U2P Component B

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: ~ 1640 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Informations écologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: >1000 mg/l, Poisson d'eau de mer

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 24 heures: >1000 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >10 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) Réagit avec l'eau.

Demande biologique en oxygène < 10 g O₂/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Coefficient de partage log Pow: 4.51

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit n'est pas volatile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

U2P Component B

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes de transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended). The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended). Control of Pollution Act 1974. Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Document d'orientation	Isocyanates: Health hazards and precautionary measures EH16.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Publié par	Compliance
Date de révision	13/05/2021
Révision	20
Remplace la date	06/01/2021
Numéro de FDS	20280

U2P Component B

Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Store Between	Store Between 5'c 25'c
Contains isocyanate	NO

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.